Décision 00-D-43 du 20 septembre 2000

relative à des pratiques mises en œuvre par la société coopérative agricole « Les éleveurs mosellans » dans le secteur de l'insémination artificielle

Posted on: 11 octobre 2000 | Secteur(s) :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Syndicat des importateurs et utilisateurs de génétique bovine importée en France (Intergen)
Dispositif(s)	Sursis à statuer
Entreprise(s) concernée(s)	Coopérative agricole "Les éleveurs mosellans"

Lire

le texte intégral de la décision

42.44 Ko